

#### Notice d'aide à la constitution d'une demande d'urbanisme



# Déclaration préalable pour l'édification d'une clôture

### Dépôt de la demande :

- Dépôt en ligne : sur https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-paa
- Dépôt papier : 1 exemplaire à déposer dans votre mairie ou par courrier.
- Délai d'instruction du dossier complet : 1mois (2mois en secteur de patrimoine protégé ABF)

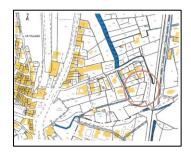
# Constitution du dossier :

# **PIECES DU DOSSIER** 1-FORMULAIRE Dépôt en ligne Dépôt papier Les informations sont à remplir directement sur le Le formulaire est à télécharger sur <a href="http://www.service-public.fr">http://www.service-public.fr</a> téléservice lors du dépôt en ligne : CERFA N° 13703\* (pour maison individuelle) https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-paa https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028 Les éléments à renseigner sont les mêmes que dans la CERFA N° 13404\* (pour autres constructions) version papier du formulaire CERFA. https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646 Rubriques à renseigner : Rubriques 1, 2 et 3 – identité et coordonnées du déclarant (téléphone et mail conseillés), terrain, Rubrique 4.1 - indiquer la description du projet Rubrique 6 - dater et signer

# 2- PIECES A FOURNIR - Les plan transmis doivent être en format PDF pour les dépôts en ligne.

#### PLAN DE SITUATION (DP1)

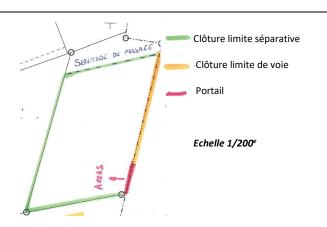
Fournir un plan de situation permettant de localiser votre terrain à l'intérieur de la commune. Vous pouvez réaliser le plan de situation sur le site internet <a href="www.cadastre.gouv.fr">www.cadastre.gouv.fr</a>, Il vous suffit de rentrer l'adresse de votre terrain et d'imprimer ce plan à une échelle de 1/2500<sup>ième</sup>.



# **PLAN DE MASSE (DP2)**

Sur un fond cadastral (www.cadastre.gouv.fr), indiquer sur le plan l'emplacement de la clôture sur les limites de la ou des propriétés concernées.

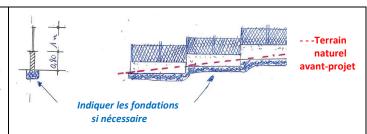
Indiquer également l'accès au terrain si nécessaire.



#### PLAN DE COUPE (DP3)

Si le profil de votre terrain est modifié :

Fournir un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain, Les hauteurs, le terrassement ...

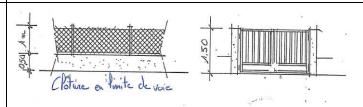


#### LE PROJET (DP4 et/ou DP11)

Descriptif indiquant la hauteur des différents éléments de la clôture et/ou du portail, les matériaux et les teintes.

Croquis du projet à l'échelle, côté en hauteur, longueur et largeur.

En cas de clôture servant de soutènement : coupe en travers avec indication de la hauteur du terrain naturel.



Clôture composée d'un muret (rehausse de l'existant) de 50 cm surmonté d'un grillage souple de 1m. muret teinte ocre claire grillage gris.

Portail en métal ajouré d'une hauteur de 1,50 mètre, de forme droite et rectangulaire, de teinte grise soutenue, traverse pleine en partie inférieure.

# L'INSERTION (DP5 et DP6)

Fournir un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet sur votre terrain.

Pour réaliser ce document, vous pouvez recourir à un photomontage, à partir d'un assemblage d'une photographie montrant le site existant et d'un croquis du projet.

Il ne peut s'agir d'une photographie aérienne mais d'une photographie prise depuis le sol.





### PHOTO(S) DE L'EXISTANT (DP7 et DP8)

Vue élargie de l'emplacement de la future clôture. Pour les clôtures sur rue, faire la prise de vue à partir de la rue pour pouvoir apprécier l'environnement urbain.



Le service ADS est à votre disposition en amont du dépôt de la déclaration préalable afin de vérifier la faisabilité règlementaire et/ou architecturale de votre projet.

# Accueil le public en mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban :

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et mardis de 8h30 à 12h.

### Contact du service :

Tel: 04 86 89 10 14 Courriel: adscasa@mairie-casa04.fr

Mise à jour : juin 2024